



A Dijon, le 02/10/2026,

Madame la Présidente,

Les représentants du personnel souhaitent commencer ce CSA par un constat qui nous paraît aujourd'hui difficilement contestable : la rentrée 2026 a mis à l'épreuve les agents du SPIP de Côte-d'Or.

Nous pouvons reconnaître le travail réalisé par la Direction pour obtenir des renforts en ressources humaines après plusieurs années de carence. Néanmoins, les difficultés de notre service n'ont jamais été uniquement une question d'effectifs. Les problèmes d'organisation, de communication et de management ont été régulièrement remontés par les agents et leurs représentants, sans effet à ce jour.

La réorganisation des équipes, l'arrivée des nouveaux collègues, les départs, les congés, les changements de bureaux ou encore l'organisation des permanences n'ont pas été suffisamment anticipés. Les conséquences sont très concrètes : des agents ont du palier les urgences en découlant.

A ces difficultés, les seules réponses apportées :

- « Attendons le retour des cadres de proximité »
- « Entendez bien que nous sommes nous même en sous effectif »

Nous pouvons entendre ces difficultés. Néanmoins, il est attendu de la direction la même réactivité que celle qui est demandée aux agents.

Le problème ne se limite pas à l'organisation. Malgré la consignation faite lors du dernier CSA, les équipes font toujours état d'un management vertical, directif et descendant.

Au besoin d'accompagnement d'un agent, la réponse est tardive et brutale. A contrario, pour d'autres, il leur est demandé de se justifier sur une organisation validée au préalable par la direction.

Dans les deux cas, cela produit de l'insécurité, du découragement, un manque de confiance et de considération.

Les mêmes difficultés d'accompagnement sont visibles à l'égard des cadres d'antenne. Nous constatons qu'elles sont elles-mêmes fragilisées dans leurs missions, ce qui nuit au fonctionnement du service.

Ces dysfonctionnements se retrouvent dans de nombreux sujets : fonctionnement des permanences, changements de bureaux, organisation des actions collectives ou encore répartition des dossiers.

Ce que nous vous remontons aujourd'hui n'est donc pas une succession de difficultés isolées. C'est le constat d'un malaise collectif.

Les agents sont fatigués de devoir constamment s'adapter à des décisions prises dans l'urgence, de compenser les difficultés d'organisation par leur propre disponibilité et de chercher eux-mêmes des solutions là où ils attendent de leur hiérarchie de l'anticipation et du soutien.

Nous demandons que les professionnels soient considérés comme des acteurs de leur organisation, que leur expertise soit entendue et que les décisions qui les concernent puissent faire l'objet d'un véritable échange.

Aujourd'hui, nous attendons des changements concrets : davantage d'anticipation et d'accompagnement des agents fondé sur le dialogue et le respect des organisations validées.

Nous n'avons plus à démontrer que les agents sont investis et remplissent leurs missions. Il est maintenant temps que l'organisation du service nous permette de le faire dans des conditions soutenables.

Les représentants des personnels CGT-IP et SNEPAP-FSU du SPIP de Côte d'Or